

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 06107
Numéro SIREN : 307 582 866
Nom ou dénomination : PATHE

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2021 sous le numéro de dépôt 31952

PATHE

Société par actions simplifiée au capital de 20.587.515,25 euros

Siège social : 2, rue Lamennais - 75008 Paris

307 582 866 RCS Paris

EXERCICE 2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS
APPROUVES PAR LES ASSOCIES PAR CONSULTATION ECRITE
EN DATE DU 7 AVRIL 2021**


**Pour copie certifiée conforme,
Arnaud Pavéc**



COMPTES ANNUELS SOCIETE MERE

AU 31 DECEMBRE 2020



Bilan - Actif

Aux 31 décembre 2020 et 2019

ACTIF (en milliers d'euros)		2020		2019	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles :	Note 1.1				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		934	934	0	3
- Immobilisations incorporelles en cours		58	-	58	-
- Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations corporelles :	Note 1.2				
- Terrains		80	-	80	80
- Constructions		1 530	1 204	326	380
- Matériel aérien		-	-	-	1 357
- Autres		182	42	140	139
- Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations financières (1) :	Note 1.3				
- Participations		985 339	36 238	949 101	954 536
- Créances rattachées à des participations		39 168	-	39 168	39 168
- Autres titres immobilisés		44 236	956	43 279	43 279
- Prêts		-	-	-	-
- Autres		51	-	51	82
Actif immobilisé		1 071 576	39 374	1 032 202	1 039 025
Clients et comptes rattachés		123	4	119	73
Créances diverses (2)		4 717	-	4 717	8 640
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		5 383	-	5 383	10
Actif circulant		10 223	4	10 219	8 723
Charges constatées d'avance (2)		269	-	269	6
Comptes de régularisation		269	-	269	6
Charges à répartir sur plusieurs exercices		570	-	570	900
Ecarts de conversion Actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		1 082 638	39 378	1 043 260	1 048 655
(1) Dont à moins d'un an				-	-
(2) Dont à plus d'un an				-	-



Bilan - Passif

Aux 31 décembre 2020 et 2019

PASSIF (en milliers d'euros)	2020	2019
Capital social	20 588	20 588
Primes	8 946	8 946
Réserve légale	2 059	2 059
Réserves réglementées	84 299	84 299
Autres réserves	167 754	167 754
Report à nouveau	572 630	507 848
Résultat de l'exercice	(4 682)	64 782
Provisions réglementées	4 994	3 616
Capitaux propres	856 586	859 890
Provisions pour risques et charges	9 438	8 530
Provisions pour risques et charges	9 438	8 530
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 1.5 160 142	76 022
Emprunts et dettes financières divers	Note 1.5 34	101 519
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423	378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	189	297
Autres dettes	16 447	2 019
Dettes	177 236	180 235
Produits constatés d'avance	1	-
Comptes de régularisation	1	-
Ecarts de conversion Passif	-	-
TOTAL PASSIF	1 043 260	1 048 655



Compte de résultat

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

<i>En milliers d'euros</i>	2020	2019
Produits de participation sur titres	3 838	73 515
Produits de participation sur créances rattachés	469	444
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	-
Produits d'autres intérêts et produits assimilés	10 153	3 497
Reprise de provisions pour risques et charges financières	103	-
Reprise de provisions sur dépréciations d'éléments financiers	15 567	-
Différences positives de change	702	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Produits financiers (1)	30 833	77 455
Prestations de services	4 994	6 289
Production immobilisée	-	-
Reprises sur amortissements et reprises d'exploitation	-	-
Transfert de charges d'exploitation	-	-
Produits divers	0	0
Autres produits	4 994	6 289
Dotations aux amortissements et provisions financières	(1 011)	(16 444)
Intérêts et charges assimilés	(1 765)	(2 387)
Différences négatives de change	(116)	(541)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	(14 827)	-
Charges financières (2)	(17 719)	(19 372)
Achats de marchandises	-	-
Achats non stockés et charges externes	(6 078)	(7 290)
Impôts, taxes et versements assimilés	(56)	(301)
Salaires et traitements	(544)	(1 331)
Charges sociales	(243)	(534)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(470)	(507)
Dotations aux provisions sur actifs circulants	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-	-
Autres charges	(0)	(240)
Autres charges	(7 391)	(10 202)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits de cessions d'éléments d'actif	6 153	2 385
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	6 153	2 385
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(4)	-
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	(22 277)	(3 144)
Dotations aux provisions réglementées	(1 378)	(1 378)
Charges exceptionnelles	(23 659)	(4 521)
Résultat avant impôt	(6 789)	52 034
Impôt sur les bénéfices	2 108	12 747
Résultat de l'exercice	(4 682)	64 782
(1) Dont produits concernant les entreprises liées	4 307	73 958
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées	54	234



Sommaire de l'annexe aux comptes sociaux

1.	Principes comptables	6
2.	Actif immobilisé	8
3.	Provisions et dépréciations	8
4.	Echéances des créances et des dettes	9
5.	Capitaux propres	10
6.	Charges à payer	10
7.	Produits à recevoir	10
8.	Charges et produits exceptionnels	11
9.	Charges et produits constatés d'avance	11
10.	Impôts sur les bénéfices	11
11.	Engagements financiers	11
12.	Situation fiscale latente	13
13.	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	13
14.	Rémunérations des dirigeants	13
15.	Effectifs	13
16.	Honoraires des commissaires aux comptes	14
17.	Crédit-bail mobilier	14
18.	Ventilation du chiffre d'affaires	14
19.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	14



Présentation de la société

Pathé SAS est la société tête de groupe du groupe Pathé dont elle définit, anime et contrôle la stratégie.
La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.
Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élève à 1 043 260 milliers d'euros.
Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de 4 682 milliers d'euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Principes et méthodes comptables

Les états financiers de Pathé ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations.

Les principales durées retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an.
- Logiciels consolidation et reporting : 5 ans.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors intérêts intercalaires, ou pour leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations.

Les principales durées retenues sont les suivantes :

- constructions : 33 ans et 4 mois.
- agencements et installations, mobiliers : 10 ans.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a choisi de maintenir les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



1.3 Immobilisations financières

Les participations figurent pour leur prix d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. Ces frais sont étalés, d'un point de vue fiscal, sur cinq ans. Un amortissement dérogatoire est comptabilisé à cette fin.

Les autres titres immobilisés figurent pour leur prix d'acquisition, hors frais accessoires, ou pour leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire individuelle de ces participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

1.4 Titres de placement

Les titres de placement sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de marché, celle-ci étant établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédant la clôture de l'exercice.

Les titres faisant l'objet d'une option de vente sont, le cas échéant, dépréciés sur la base du prix d'exercice de l'option.

1.5 Dettes financières

Les dettes financières sont soumises à des ratios bancaires.

Ces ratios sont calculés sur la base des comptes consolidés du groupe Pathé. Ils sont respectés au 31 décembre 2020.

1.6 Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées aux cours en vigueur à la date de ces transactions. En fin d'exercice, les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de clôture ; les différences de conversion qui en résultent sont portées en écarts de conversion, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques prélevée sur le résultat, sauf possibilité de compensation pour les opérations liées.

1.7 Opérations de change à terme

Les pertes ou gains sur contrats fermes de change conclus en dehors de toute opération de couverture, sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

1.8 Evènements significatifs de la période

La société a consacré l'essentiel de son activité aux opérations courantes d'une société holding animatrice.

En date du 15 septembre, la société Pathé Lamennais, détenue à hauteur de 99,99 % par Pathé SAS, a fait l'objet d'une dissolution anticipée.



2. Actif immobilisé

2.1 Valeurs brutes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2020
<u>Immobilisations incorporelles</u>	934	-	-	934
<u>Immobilisations corporelles</u>	3 672	1	(1 881)	1 792
<u>Immobilisations incorporelles en cours</u>	-	58	-	58
<u>Avances et acomptes</u>	-	-	-	-
<u>Immobilisations financières :</u>				
Titres de participations Actions	1 006 340	-	(21 001)	985 339
Créances Participations Groupe	39 168	-	-	39 168
Titres immobilisés droit propriété	44 236	-	-	44 236
Dépôts et cautionnements versés	82	-	(31)	51
Valeur brutes	1 094 431	59	(22 913)	1 071 576

2.2 Amortissements

<i>(En milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	(930)	(4)	-	(934)
Immobilisations corporelles	(1 715)	(136)	605	(1 246)
Amortissements	(2 645)	(140)	605	(2 180)

3. Provisions et dépréciations

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les pertes latentes sur des opérations de change à caractère spéculatif font l'objet d'une provision pour risque. Cette provision est constituée en application du principe de prudence (C. com. art. L 123-20), elle n'entre pas dans le champ d'application du règlement CRC N° 2000-06.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2020
Provisions pour risques	(8 530)	(1 011)	103	(9 438)
Provisions pour charges	-	-	-	-
Dépréciations	(52 761)	-	15 567	(37 194)
Dépréciations sur titres et provisions	(61 291)	(1 011)	15 670	(46 632)
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	-	-	-	-
- Financières	-	(1 011)	15 670	-
- Exceptionnelles	-	-	-	-



4. Echéances des créances et des dettes

4.1 Créances

Le montant des créances figurant à l'actif du bilan avant provision pour dépréciation se ventile ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	39 168
Dépôts et cautionnements versés	-	51
Clients et comptes rattachés	123	-
Créances diverses	4 717	-
Total	4 840	39 219

4.2 Dettes

Le montant des dettes de la société figurant au passif du bilan se décomposent selon les échéances suivantes :

<i>(En milliers d'euros)</i>	
. A un an au plus :	35 202
. A plus d'un an et cinq ans au plus :	142 034
Total	177 236

Les dettes financières intègrent une ligne de crédit tirée à hauteur de 142 millions d'euros au 31 décembre 2020.

4.3 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs de la société s'élèvent au 31 décembre 2020 à 138 K€, réparties comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Exercice clos au 31.12.2020
. Echues	138
. 0 à 30 jours	-
. 30 à 45 jours	-
. 45 à 60 jours	-
. A plus de 60 jours	-
Total	138



5. Capitaux propres

5.1 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

(En milliers d'euros)

Capitaux propres au 1er janvier 2020 (avant répartition)	859 890
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2019	-
Capitaux propres au 1er janvier (après répartition)	859 890
Résultat de l'exercice	(4 682)
Variation des provisions réglementées	1 378
Capitaux propres au 31 décembre 2020 (avant répartition)	856 586

5.2 Evolution de la composition du capital social

Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 350 001
Réduction de capital	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 350 001

Le capital social est divisé en 1 350 001 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, toutes intégralement libérées.

6. Charges à payer

Les charges à payer figurant au passif du bilan pour 776 K€ concernant essentiellement les intérêts courus et commissions relatifs au tirage de la ligne de crédit pour 387 K€, les factures non parvenues fournisseurs pour 285 K€, les dettes fiscales et sociales pour 104 K€.

7. Produits à recevoir

Les produits à recevoir figurant à l'actif du bilan pour 147 K€ concernent essentiellement des charges groupe à refacturer.



8. Charges et produits exceptionnels

<i>(En milliers d'euros)</i>	Charges	Produits
Provisions réglementées	(1 378)	-
Cessions	(22 277)	6 153
Autres	(4)	-
Total	(23 659)	6 153

9. Charges et produits constatés d'avance

<i>(En milliers d'euros)</i>	Charges	Produits
Exploitation	269	1
Financier	-	-
Exceptionnel	-	-
Total	269	1

10. Impôt sur les bénéfices

Pathé a opté pour le régime fiscal des groupes des sociétés pour la plupart de ses filiales françaises contrôlées directement ou indirectement à plus de 95%. Ce régime permet d'imputer les résultats déficitaires des filiales sur les résultats taxables des filiales bénéficiaires, Pathé étant redevable de l'impôt du groupe, après que les filiales taxables se soient acquittées auprès d'elle de leur impôt.

11. Engagements financiers

11.1 Vente à terme GBP

Pathé a procédé à une vente à terme de Livre Sterling afin de se couvrir contre le risque de change sur l'actif net de ses filiales anglaises.

11.2 Lignes de crédits confirmées

Des lignes de crédits sont confirmées pour 200 millions d'euros, non utilisées pour 58 millions d'euros.

11.3 Opérations d'options sur actions

Dans le cadre de la gestion active de sa trésorerie, Pathé procède à des opérations sur dérivés options. S'agissant des opérations réalisées et échues sur l'exercice, les gains et pertes réalisés sont comptabilisés en résultat financier ainsi que les primes reçues à la conclusion du contrat.



Au 31 décembre 2020, neuf options de type put sont non échues, ne générant aucune perte latente à constater dans les comptes.

11.4 Engagements donnés

Les avais, cautions et lettres de confort sont nuls au 31 décembre 2020.

11.5 Engagements reçus

Les avais, cautions reçus concernent au 31 décembre 2020 :

(En milliers d'euros)

Les avais et cautions concernant :	-
. Les filiales pour :	-
. Les autres sociétés pour :	58 000
Total	58 000

Les autres engagement reçus intègrent les lignes de crédits non utilisées.

11.6 Engagements envers le personnel

Au 31 décembre 2020, les engagements hors bilan envers les salariés au titre des indemnités de départ en retraite s'élèvent à 230 K€, évalués comme suit :

(En milliers d'euros)

Montant de la provision au 31.12.2019	213
Montant de la charge / (produit) annuelle 2020	17
Montant de la provision au 31.12.2020	230

11.7 Compte Personnel de Formation

A compter du 1^{er} janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.



16. Honoraires des commissaires aux comptes (décret 2008-1487 du 30 décembre 2008)

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2020 de Pathé sont d'un montant de 62 K€.

Ils se décomposent ainsi :

- Cabinet EY :	46 K€
- Cabinet S&W Associés :	16 K€

17. Crédit-bail mobilier

Le crédit-bail mobilier est non significatif dans les comptes de Pathé.

18. Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques est la suivante :

(En milliers d'euros)

France	4 922
Exportation	72
Chiffre d'affaires total	4 994

19. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Pathé SAS
2, rue Lamennais
75008 Paris
N° SIREN 307 582 866



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2020 (en k€ ou en k devises, sauf valeurs des titres détenus et dividendes exprimés en k€)

SOCIETES	Devise (Capital et capitaux propres)	Capital	Capitaux propres	% du capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis par Pathé	Montant des cautions et avals fournis par Pathé	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2020	Bénéfice net ou	Dividendes encaissés
			autres que le capital	détenu	en compte des titres détenus					(perte) de l'exercice 2020 inclus en capitaux propres	par Pathé au cours de l'exercice 2020
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pathé											
1. Filiales											
<i>(50% au moins du capital détenu par Pathé)</i>											
Pathé Madeleine		1 192	1 057	84,70	1 187	1 187	-	-	9 213	175	287
Pathé Entertainment	GBP	9 449	27 403	100,00	14 670	14 670	-	-	0	5 000	2 897
Pathé Finance		180	25	99,00	228	228	-	-	0	25	25
Pathé Marques		2 554	10 369	100,00	6 902	6 902	-	-	4 201	2 785	-
Les Cinémas Pathé Gaumont SAS		146 019	258 514	100,00	681 962	681 962	-	-	22 717	11 534	-
Pathé Films		5 545	26 034	100,00	218 014	186 014	-	-	72 926	9 150	-
Pricel		100	30 218	73,01	9 816	9 816	-	-	761	319	-
Soparic Participations		110	(9 006)	100,00	4 118	0	-	-	0	(696)	-
Pathé Films AG	CHF	200	341	100,00	774	774	-	-	3 212	(171)	491
Pathé Capucines		40	(7 199)	100,00	14 051	14 051	39 168	-	13	(693)	-
Pathé Ciné 33		1	(17)	99,00	1	1	-	-	0	(5)	-
Société des cinémas de la Valentine		2 380	6 488	5,02	2 625	2 625	-	-	2 775	373	137
Pathé Ciné 34		1	(11)	100,00	1	1	-	-	0	(5)	-
2. Participations											
<i>(de 10% à 50% du capital détenu par Pathé)</i>											
Olympique Lyonnais Groupe (Comptes consolidés au 31/12/2020)		88 418	90 582	19,50	30 793	30 793	-	-	123 300	(50 600)	-
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A											
Françaises					193	77					-
Etrangères					0	0					-
2. Participations non reprises au paragraphe A											
Dans les sociétés françaises					0	0					-
Dans les sociétés étrangères					3	0					-

PATHE

Société par actions simplifiée au capital de 20.587.515,25 euros
Siège social : 2, rue Lamennais - 75008 Paris
307 582 866 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL CONSTATANT L'ADOPTION
LE 7 AVRIL 2021
DES DECISIONS DES ASSOCIES
PAR CONSULTATION ECRITE**

(...)

Première résolution (*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020*)

Les associés, après avoir pris connaissance des rapports de gestion et des Commissaires aux comptes, approuvent les comptes annuels et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils leur ont été présentés, desquels il ressort un résultat se soldant par une perte de -4.681.651,73 euros, ainsi que toutes les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumées dans les rapports de gestion et des Commissaires aux comptes et effectuées au titre dudit exercice.

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuvent les comptes consolidés au 31 décembre 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Ils donnent, en conséquence, quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil de direction et aux Commissaires aux comptes de la Société pour leur gestion et l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

(...)

La décision est adoptée.

(...)

Troisième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020*)

Les associés, connaissance prise de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 d'un montant de -4.681.651,73 euros, décident de l'affecter en totalité au compte report à nouveau qui se trouve ainsi porté de 572.629.596,54 euros à 567.947.944,81 euros.

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Il est rappelé conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2017	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2018	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2019	Néant	Néant	Néant

(...)

La décision est adoptée.

(...)

Cinquième résolution (Pouvoirs en vue des formalités légales)

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

(...)

La décision est adoptée.



Pour extrait certifié conforme
Arnaud Pavéc

PATHE

Société par actions simplifiée au capital de 20.587.515,25 euros
Siège social : 2, rue Lamennais - 75008 Paris
307 582 866 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION
DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, en application de la loi et des statuts régissant votre Société, afin de soumettre à votre approbation les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Nous soumettons en outre à votre approbation, conformément à l'article L. 223-26 du Code de Commerce, les comptes consolidés au 31 décembre 2020, étant précisé que la liste des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du groupe Pathé figure en annexe auxdits comptes.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Votre Société a poursuivi au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 son activité de holding animatrice assurant la stratégie du groupe, conformément à son objet social, tout en continuant de proposer des prestations à ses filiales.

Depuis un an, nous traversons une crise exceptionnelle par son ampleur, sa durée, ses impacts économiques et ses conséquences sociales. Cette crise bouleverse bon nombre de secteurs d'activité et notamment l'ensemble de notre filière cinématographique.

Les diverses restrictions imposées par la crise sanitaire du COVID-19 tout au long de l'année 2020, en particulier les périodes de confinement, les fermetures imposées et les mesures de restriction des jauges des salles de cinémas dans les pays où Pathé est présent, ont considérablement dégradé l'activité Salles et les activités de Production et de Distribution de Films. En dépit de nos efforts pour en minimiser les conséquences financières, notre bilan économique s'en trouve lourdement impacté.

Afin de faire face à cette situation, Pathé a bénéficié des mesures de soutien gouvernementales accordées au secteur : chômage partiel, exonérations de charges et aides. Pathé Films et Les Cinémas Pathé Gaumont ont par ailleurs chacune souscrit un Prêt Garanti par l'Etat afin de financer leurs besoins de trésorerie.

COMMENTAIRES FINANCIERS SUR L'EXERCICE 2020

Au 31 décembre 2020, votre Société a généré des produits d'exploitation pour un montant total de 4.994 K€, correspondant à la facturation de prestations à ses filiales.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 7.391 K€. Ainsi, le résultat d'exploitation affiche un montant négatif de 2.397 K€.

Compte tenu d'un résultat financier de 13.114 K€, d'un résultat exceptionnel négatif de 17.506K€ et après la prise en compte de l'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 4.682 K€.

Au 31 décembre 2020, le total net du bilan de la Société s'élevait à 1.043.260K€.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Résultats

En 2020, le chiffre d'affaires consolidé a diminué de 59 % par rapport à celui de 2019 et s'élève à 387,2 millions d'euros.

La marge opérationnelle s'est élevée à -90,3 millions d'euros, contre 101,9 millions d'euros au titre de 2019. Le résultat net se traduit par une perte de 116,5 millions d'euros.

Exploitation de salles de cinémas

Au 31 décembre 2020, le réseau Les Cinémas Pathé Gaumont exploite 133 cinémas représentant 1.343 écrans répartis sur 5 pays. Les entrées cumulées sont en baisse de 64,2 % et ressortent à 23,7 millions. Le chiffre d'affaires s'établit à 300 millions d'euros, en baisse de 63,9 % par rapport à 2019. Le résultat d'exploitation s'établit à -92,3 millions d'euros contre 103,5 millions d'euros au titre de 2019.

Les entrées 2020 en France sont en baisse de 68,1 % et s'établissent à 14,8 millions.

En Hollande, les entrées 2020 s'élèvent à 7 millions.

En Suisse, les entrées 2020 s'établissent à 0,9 million.

En Belgique, les entrées 2020 s'élèvent à 1 million.

En Afrique (Tunisie, mise en équivalence), les entrées 2020 s'établissent à 0,2 million.

Production, distribution de films

En France, Pathé a sorti 7 nouveaux films en salle. Les films distribués par Pathé en France ont réalisé un total de 2,8 millions d'entrées (entrées réelles au 31/12/2020, y compris non encore facturées). Au Royaume-Uni, Pathé a sorti 1 film.

Le chiffre d'affaires de l'activité de production et distribution de films, pour la France, le Royaume-Uni et la Suisse, s'est élevé à 87,5 millions d'euros et la marge opérationnelle à 0,2 million d'euros.

Les métiers dont Pathé est l'opérateur, salles de cinéma et production/distribution de films, ont au total dégagé un résultat avant impôt de -117.7 millions d'euros (contre 72.2 millions d'euros en 2019).

Autres activités

En 2020, les autres activités du groupe ont dégagé un résultat avant impôt négatif de -28,2 millions d'euros. Ce montant intègre la quote-part de résultat de l'Olympique Lyonnais (-19,9 millions d'euros).

Après prise en compte des autres activités, le résultat avant impôts consolidé s'élève à -145,9 millions d'euros.

Situation financière

Au 31 décembre 2020, l'endettement financier net (emprunts moins trésorerie) s'élève à 1.139 millions d'euros (contre 951 millions au 31 décembre 2019). Le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres (part du groupe et des minoritaires) est de 1,2.

SITUATION DE LA SOCIETE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

EVOLUTION PREVISIBLE / PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société continuera à gérer et animer les participations qu'elle détient dans le cadre de la stratégie qu'elle a définie pour le groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL / PARTICIPATIONS DETENUES PAR LA SOCIETE / PRISE DE CONTROLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que M. Jérôme Seydoux détient plus des 2/3 du capital social et des droits de vote de votre société.

Nous vous avons exposé l'activité des filiales et des sociétés contrôlées en vous rendant compte de l'activité de la Société.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

AFFECTATION DU RESULTAT - QUITUS

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par une perte de -4.681.651,73 euros.

Nous vous proposons de l'affecter en totalité au compte report à nouveau qui se trouverait ainsi porté de 572.629.596,54 euros à 567.947.944,81euros.

Il est rappelé conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2017	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2018	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2019	Néant	Néant	Néant

C'est dans ces conditions que nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux membres du Conseil de direction et aux Commissaires aux comptes titulaires et suppléant de votre Société pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires nécessaires à une bonne compréhension des comptes.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vos Commissaires aux comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de leur mission.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes traitent dans leur rapport spécial de l'état des conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

ANNEXE 1 - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	12	23	2	1	4	30	4	8	10	7	17	42
Montant total des factures concernées en TTC	39 650	108 687	- 4 166	600	- 61 868	82 903	27 714	50 891	95 907	162 716	27 232	364 460
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice en HT	1%	2%	0%	0%	-1%	1%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice en HT							1%	1%	2%	3%	1%	7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en TTC												
© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés												

CONSEIL DE DIRECTION

Nous vous informons que le mandat de Madame Martine Odillard arrive à expiration à l'issue des décisions collectives des associés appelés à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

Aucun autre mandat de membre du Conseil de Direction n'arrive à expiration à l'issue des décisions collectives des associés appelés à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, est joint au présent rapport un tableau présentant les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2020 et la ventilation de ce montant par tranche de retard. (Annexe 1)

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.



Jérôme Seydoux
Président

DocuSigned by:
Eduardo Malone
DC0021049F01494...
Eduardo Malone
Directeur général

S & W ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Pathé

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

S & W ASSOCIES
65, rue de la Boétie
75008 Paris
S.A.S. au capital € 500 000
414 818 930 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Pathé

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Pathé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pathé relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'évaluation des titres de participation est effectuée tel que cela est exposé dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné les approches retenues par votre société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 16 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

S & W ASSOCIES

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Virginie Coniau

ERNST & YOUNG et Autres

A smaller, more compact handwritten signature in black ink.

Cédric Garcia



COMPTES ANNUELS SOCIETE MERE

AU 31 DECEMBRE 2020



Bilan - Actif

Aux 31 décembre 2020 et 2019

ACTIF (en milliers d'euros)		2020		2019	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles :	Note 1.1				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		934	934	0	3
- Immobilisations incorporelles en cours		58	-	58	-
- Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations corporelles :	Note 1.2				
- Terrains		80	-	80	80
- Constructions		1 530	1 204	326	380
- Matériel aérien		-	-	-	1 357
- Autres		182	42	140	139
- Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations financières (1) :	Note 1.3				
- Participations		985 339	36 238	949 101	954 536
- Créances rattachées à des participations		39 168	-	39 168	39 168
- Autres titres immobilisés		44 236	956	43 279	43 279
- Prêts		-	-	-	-
- Autres		51	-	51	82
Actif immobilisé		1 071 576	39 374	1 032 202	1 039 025
Clients et comptes rattachés		123	4	119	73
Créances diverses (2)		4 717	-	4 717	8 640
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		5 383	-	5 383	10
Actif circulant		10 223	4	10 219	8 723
Charges constatées d'avance (2)		269	-	269	6
Comptes de régularisation		269	-	269	6
Charges à répartir sur plusieurs exercices		570	-	570	900
Ecarts de conversion Actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		1 082 638	39 378	1 043 260	1 048 655
(1) Dont à moins d'un an				-	-
(2) Dont à plus d'un an				-	-



Bilan - Passif

Aux 31 décembre 2020 et 2019

PASSIF (en milliers d'euros)	2020	2019
Capital social	20 588	20 588
Primes	8 946	8 946
Réserve légale	2 059	2 059
Réserves réglementées	84 299	84 299
Autres réserves	167 754	167 754
Report à nouveau	572 630	507 848
Résultat de l'exercice	(4 682)	64 782
Provisions réglementées	4 994	3 616
Capitaux propres	856 586	859 890
Provisions pour risques et charges	9 438	8 530
Provisions pour risques et charges	9 438	8 530
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 1.5 160 142	76 022
Emprunts et dettes financières divers	Note 1.5 34	101 519
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423	378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	189	297
Autres dettes	16 447	2 019
Dettes	177 236	180 235
Produits constatés d'avance	1	-
Comptes de régularisation	1	-
Ecarts de conversion Passif	-	-
TOTAL PASSIF	1 043 260	1 048 655



Compte de résultat

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

En milliers d'euros	2020	2019
Produits de participation sur titres	3 838	73 515
Produits de participation sur créances rattachés	469	444
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	-
Produits d'autres intérêts et produits assimilés	10 153	3 497
Reprise de provisions pour risques et charges financières	103	-
Reprise de provisions sur dépréciations d'éléments financiers	15 567	-
Différences positives de change	702	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Produits financiers (1)	30 833	77 455
Prestations de services	4 994	6 289
Production immobilisée	-	-
Reprises sur amortissements et reprises d'exploitation	-	-
Transfert de charges d'exploitation	-	-
Produits divers	0	0
Autres produits	4 994	6 289
Dotations aux amortissements et provisions financières	(1 011)	(16 444)
Intérêts et charges assimilés	(1 765)	(2 387)
Différences négatives de change	(116)	(541)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	(14 827)	-
Charges financières (2)	(17 719)	(19 372)
Achats de marchandises	-	-
Achats non stockés et charges externes	(6 078)	(7 290)
Impôts, taxes et versements assimilés	(56)	(301)
Salaires et traitements	(544)	(1 331)
Charges sociales	(243)	(534)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(470)	(507)
Dotations aux provisions sur actifs circulants	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-	-
Autres charges	(0)	(240)
Autres charges	(7 391)	(10 202)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits de cessions d'éléments d'actif	6 153	2 385
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	6 153	2 385
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(4)	-
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	(22 277)	(3 144)
Dotations aux provisions réglementées	(1 378)	(1 378)
Charges exceptionnelles	(23 659)	(4 521)
Résultat avant impôt	(6 789)	52 034
Impôt sur les bénéfices	2 108	12 747
Résultat de l'exercice	(4 682)	64 782
(1) Dont produits concernant les entreprises liées	4 307	73 958
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées	54	234



Sommaire de l'annexe aux comptes sociaux

1.	Principes comptables	6
2.	Actif immobilisé	8
3.	Provisions et dépréciations	8
4.	Echéances des créances et des dettes	9
5.	Capitaux propres	10
6.	Charges à payer	10
7.	Produits à recevoir	10
8.	Charges et produits exceptionnels	11
9.	Charges et produits constatés d'avance	11
10.	Impôts sur les bénéfices	11
11.	Engagements financiers	11
12.	Situation fiscale latente	13
13.	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	13
14.	Rémunérations des dirigeants	13
15.	Effectifs	13
16.	Honoraires des commissaires aux comptes	14
17.	Crédit-bail mobilier	14
18.	Ventilation du chiffre d'affaires	14
19.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	14



Présentation de la société

Pathé SAS est la société tête de groupe du groupe Pathé dont elle définit, anime et contrôle la stratégie.
La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.
Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élève à 1 043 260 milliers d'euros.
Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de 4 682 milliers d'euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Principes et méthodes comptables

Les états financiers de Pathé ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations.

Les principales durées retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an.
- Logiciels consolidation et reporting : 5 ans.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors intérêts intercalaires, ou pour leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations.

Les principales durées retenues sont les suivantes :

- constructions : 33 ans et 4 mois.
- agencements et installations, mobiliers : 10 ans.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a choisi de maintenir les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



1.3 Immobilisations financières

Les participations figurent pour leur prix d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. Ces frais sont étalés, d'un point de vue fiscal, sur cinq ans. Un amortissement dérogatoire est comptabilisé à cette fin.

Les autres titres immobilisés figurent pour leur prix d'acquisition, hors frais accessoires, ou pour leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire individuelle de ces participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

1.4 Titres de placement

Les titres de placement sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de marché, celle-ci étant établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédant la clôture de l'exercice.

Les titres faisant l'objet d'une option de vente sont, le cas échéant, dépréciés sur la base du prix d'exercice de l'option.

1.5 Dettes financières

Les dettes financières sont soumises à des ratios bancaires.

Ces ratios sont calculés sur la base des comptes consolidés du groupe Pathé. Ils sont respectés au 31 décembre 2020.

1.6 Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées aux cours en vigueur à la date de ces transactions. En fin d'exercice, les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de clôture ; les différences de conversion qui en résultent sont portées en écarts de conversion, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques prélevée sur le résultat, sauf possibilité de compensation pour les opérations liées.

1.7 Opérations de change à terme

Les pertes ou gains sur contrats fermes de change conclus en dehors de toute opération de couverture, sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

1.8 Evènements significatifs de la période

La société a consacré l'essentiel de son activité aux opérations courantes d'une société holding animatrice.

En date du 15 septembre, la société Pathé Lamennais, détenue à hauteur de 99,99 % par Pathé SAS, a fait l'objet d'une dissolution anticipée.



2. Actif immobilisé

2.1 Valeurs brutes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2020
<u>Immobilisations incorporelles</u>	934	-	-	934
<u>Immobilisations corporelles</u>	3 672	1	(1 881)	1 792
<u>Immobilisations incorporelles en cours</u>	-	58	-	58
<u>Avances et acomptes</u>	-	-	-	-
<u>Immobilisations financières :</u>				
Titres de participations Actions	1 006 340	-	(21 001)	985 339
Créances Participations Groupe	39 168	-	-	39 168
Titres immobilisés droit propriété	44 236	-	-	44 236
Dépôts et cautionnements versés	82	-	(31)	51
Valeur brutes	1 094 431	59	(22 913)	1 071 576

2.2 Amortissements

<i>(En milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	(930)	(4)	-	(934)
Immobilisations corporelles	(1 715)	(136)	605	(1 246)
Amortissements	(2 645)	(140)	605	(2 180)

3. Provisions et dépréciations

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les pertes latentes sur des opérations de change à caractère spéculatif font l'objet d'une provision pour risque. Cette provision est constituée en application du principe de prudence (C. com. art. L 123-20), elle n'entre pas dans le champ d'application du règlement CRC N° 2000-06.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2020
Provisions pour risques	(8 530)	(1 011)	103	(9 438)
Provisions pour charges	-	-	-	-
Dépréciations	(52 761)	-	15 567	(37 194)
Dépréciations sur titres et provisions	(61 291)	(1 011)	15 670	(46 632)
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	-	-	-	-
- Financières	-	(1 011)	15 670	-
- Exceptionnelles	-	-	-	-



4. Echéances des créances et des dettes

4.1 Créances

Le montant des créances figurant à l'actif du bilan avant provision pour dépréciation se ventile ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	39 168
Dépôts et cautionnements versés	-	51
Clients et comptes rattachés	123	-
Créances diverses	4 717	-
Total	4 840	39 219

4.2 Dettes

Le montant des dettes de la société figurant au passif du bilan se décomposent selon les échéances suivantes :

<i>(En milliers d'euros)</i>	
. A un an au plus :	35 202
. A plus d'un an et cinq ans au plus :	142 034
Total	177 236

Les dettes financières intègrent une ligne de crédit tirée à hauteur de 142 millions d'euros au 31 décembre 2020.

4.3 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs de la société s'élèvent au 31 décembre 2020 à 138 K€, réparties comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Exercice clos au 31.12.2020
. Echues	138
. 0 à 30 jours	-
. 30 à 45 jours	-
. 45 à 60 jours	-
. A plus de 60 jours	-
Total	138



5. Capitaux propres

5.1 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

(En milliers d'euros)

Capitaux propres au 1er janvier 2020 (avant répartition)	859 890
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2019	-
Capitaux propres au 1er janvier (après répartition)	859 890
Résultat de l'exercice	(4 682)
Variation des provisions réglementées	1 378
Capitaux propres au 31 décembre 2020 (avant répartition)	856 586

5.2 Evolution de la composition du capital social

Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 350 001
Réduction de capital	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 350 001

Le capital social est divisé en 1 350 001 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, toutes intégralement libérées.

6. Charges à payer

Les charges à payer figurant au passif du bilan pour 776 K€ concernant essentiellement les intérêts courus et commissions relatifs au tirage de la ligne de crédit pour 387 K€, les factures non parvenues fournisseurs pour 285 K€, les dettes fiscales et sociales pour 104 K€.

7. Produits à recevoir

Les produits à recevoir figurant à l'actif du bilan pour 147 K€ concernent essentiellement des charges groupe à refacturer.



8. Charges et produits exceptionnels

<i>(En milliers d'euros)</i>	Charges	Produits
Provisions réglementées	(1 378)	-
Cessions	(22 277)	6 153
Autres	(4)	-
Total	(23 659)	6 153

9. Charges et produits constatés d'avance

<i>(En milliers d'euros)</i>	Charges	Produits
Exploitation	269	1
Financier	-	-
Exceptionnel	-	-
Total	269	1

10. Impôt sur les bénéfices

Pathé a opté pour le régime fiscal des groupes des sociétés pour la plupart de ses filiales françaises contrôlées directement ou indirectement à plus de 95%. Ce régime permet d'imputer les résultats déficitaires des filiales sur les résultats taxables des filiales bénéficiaires, Pathé étant redevable de l'impôt du groupe, après que les filiales taxables se soient acquittées auprès d'elle de leur impôt.

11. Engagements financiers

11.1 Vente à terme GBP

Pathé a procédé à une vente à terme de Livre Sterling afin de se couvrir contre le risque de change sur l'actif net de ses filiales anglaises.

11.2 Lignes de crédits confirmées

Des lignes de crédits sont confirmées pour 200 millions d'euros, non utilisées pour 58 millions d'euros.

11.3 Opérations d'options sur actions

Dans le cadre de la gestion active de sa trésorerie, Pathé procède à des opérations sur dérivés options. S'agissant des opérations réalisées et échues sur l'exercice, les gains et pertes réalisés sont comptabilisés en résultat financier ainsi que les primes reçues à la conclusion du contrat.



Au 31 décembre 2020, neuf options de type put sont non échues, ne générant aucune perte latente à constater dans les comptes.

11.4 Engagements donnés

Les avais, cautions et lettres de confort sont nuls au 31 décembre 2020.

11.5 Engagements reçus

Les avais, cautions reçus concernent au 31 décembre 2020 :

(En milliers d'euros)

Les avais et cautions concernant :	-
. Les filiales pour :	-
. Les autres sociétés pour :	58 000
Total	58 000

Les autres engagement reçus intègrent les lignes de crédits non utilisées.

11.6 Engagements envers le personnel

Au 31 décembre 2020, les engagements hors bilan envers les salariés au titre des indemnités de départ en retraite s'élèvent à 230 K€, évalués comme suit :

(En milliers d'euros)

Montant de la provision au 31.12.2019	213
Montant de la charge / (produit) annuelle 2020	17
Montant de la provision au 31.12.2020	230

11.7 Compte Personnel de Formation

A compter du 1^{er} janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.



16. Honoraires des commissaires aux comptes (décret 2008-1487 du 30 décembre 2008)

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2020 de Pathé sont d'un montant de 62 K€.

Ils se décomposent ainsi :

- Cabinet EY :	46 K€
- Cabinet S&W Associés :	16 K€

17. Crédit-bail mobilier

Le crédit-bail mobilier est non significatif dans les comptes de Pathé.

18. Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques est la suivante :

(En milliers d'euros)

France	4 922
Exportation	72
Chiffre d'affaires total	4 994

19. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Pathé SAS
2, rue Lamennais
75008 Paris
N° SIREN 307 582 866



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2020 (en k€ ou en k devises, sauf valeurs des titres détenus et dividendes exprimés en k€)

SOCIETES	Devise (Capital et capitaux propres)	Capital	Capitaux propres	% du capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances	Montant des cautions	Chiffre d'affaires	Bénéfice net ou	Dividendes encaissés
			autres que	le capital	en compte des	en compte des	consentis par Pathé	et avais fournis	hors taxes de	(perte) de l'exercice	par Pathé
			le capital	détenu	titres détenus	titres détenus	et non remboursés	par Pathé	l'exercice 2020	2020 inclus	au cours de
										en capitaux propres	l'exercice 2020
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pathé											
1. Filiales											
<i>(50% au moins du capital détenu par Pathé)</i>											
Pathé Madeleine		1 192	1 057	84,70	1 187	1 187	-	-	9 213	175	287
Pathé Entertainment	GBP	9 449	27 403	100,00	14 670	14 670	-	-	0	5 000	2 897
Pathé Finance		180	25	99,00	228	228	-	-	0	25	25
Pathé Marques		2 554	10 369	100,00	6 902	6 902	-	-	4 201	2 785	-
Les Cinémas Pathé Gaumont SAS		146 019	258 514	100,00	681 962	681 962	-	-	22 717	11 534	-
Pathé Films		5 545	26 034	100,00	218 014	186 014	-	-	72 926	9 150	-
Pricel		100	30 218	73,01	9 816	9 816	-	-	761	319	-
Soparic Participations		110	(9 006)	100,00	4 118	0	-	-	0	(696)	-
Pathé Films AG	CHF	200	341	100,00	774	774	-	-	3 212	(171)	491
Pathé Capucines		40	(7 199)	100,00	14 051	14 051	39 168	-	13	(693)	-
Pathé Ciné 33		1	(17)	99,00	1	1	-	-	0	(5)	-
Société des cinémas de la Valentine		2 380	6 488	5,02	2 625	2 625	-	-	2 775	373	137
Pathé Ciné 34		1	(11)	100,00	1	1	-	-	0	(5)	-
2. Participations											
<i>(de 10% à 50% du capital détenu par Pathé)</i>											
Olympique Lyonnais Groupe (Comptes consolidés au 31/12/2020)		88 418	90 582	19,50	30 793	30 793	-	-	123 300	(50 600)	-
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A											
Françaises					193	77					-
Etrangères					0	0					-
2. Participations non reprises au paragraphe A											
Dans les sociétés françaises					0	0					-
Dans les sociétés étrangères					3	0					-